



**LIVRET
D'ACCUEIL DES
COMMISSIONS
RÉGIONALES**



Sommaire

| | |
|-----------------------------------|-----------|
| EDITO | 03 |
| LE COMITÉ RÉGIONAL | 04 |
| LES COMMISSIONS RÉGIONALES | 05 |
| LES MEMBRES | 06 |
| LES MISSIONS TRANSVERSALES | 07 |
| LES MISSIONS | 08 |
| LA CHARTE | 09 |

Edito

Le Comité Régional Hauts de France

DELTOUR

Antoine

Président

En proposant votre candidature aux commissions régionales, vous avez fait le choix fort de vous engager au service de notre institution et de contribuer activement au développement de nos activités.

Je tiens à remercier chaleureusement celles et ceux qui ont accepté cette mission exigeante mais essentielle. Votre engagement représente un atout précieux pour l'avenir de notre Fédération et de notre région. Il demandera de la détermination, une réelle capacité à travailler ensemble, et un esprit collégial fondé sur l'ouverture, l'adaptation et le respect de nos valeurs fondamentales.

C'est donc avec un immense plaisir que je vous souhaite la bienvenue au sein de cette dynamique collective qui fait la richesse de notre Fédération. Je suis convaincu que votre implication contribuera pleinement à faire vivre nos projets, à innover et à renforcer le lien avec le terrain, socle de toute notre action.

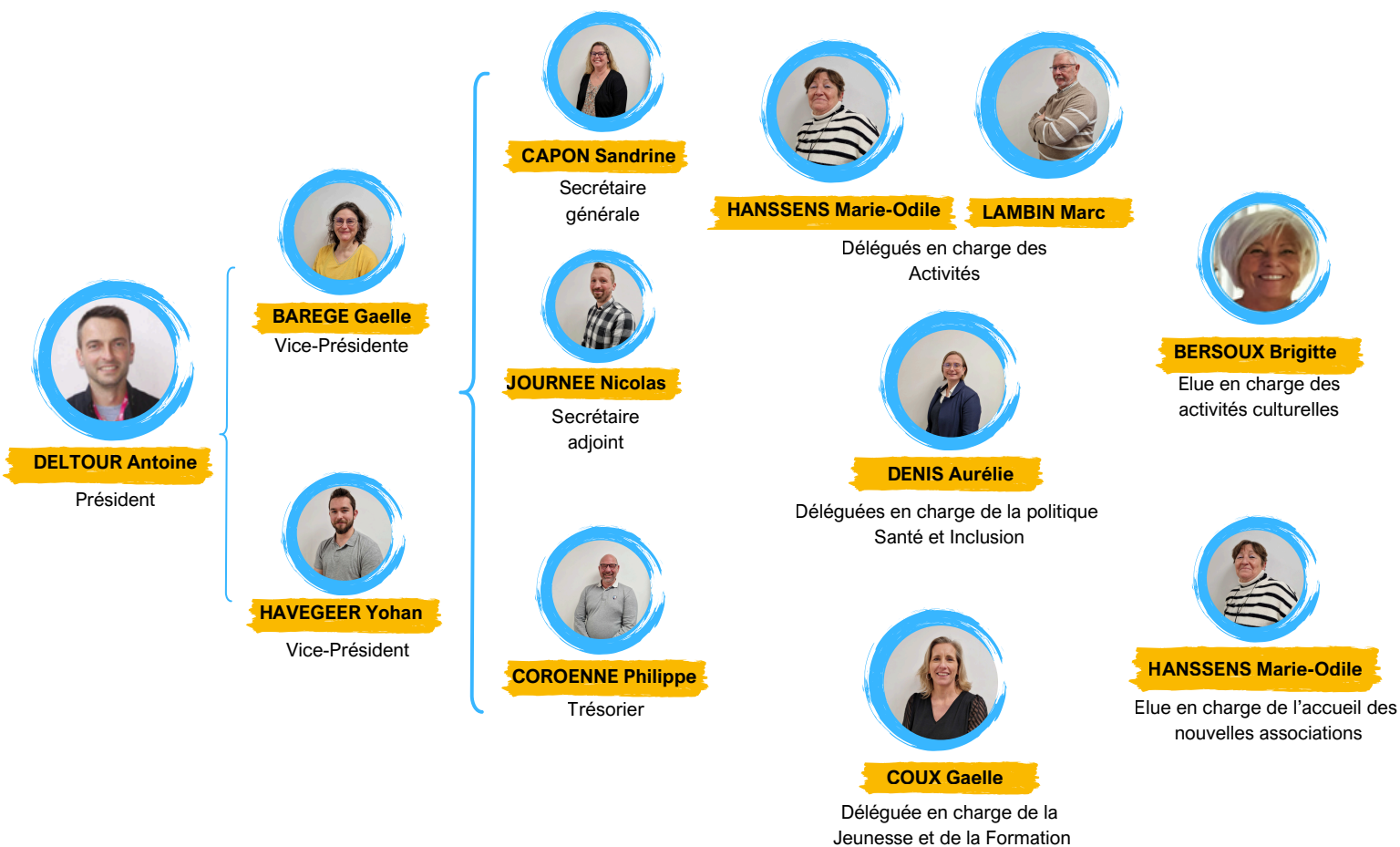
Le guide que j'ai le plaisir de vous transmettre aujourd'hui est conçu pour vous accompagner dans cette nouvelle mission.

Je vous souhaite une excellente prise de fonction, de belles rencontres humaines et une aventure fédérale enrichissante, à la hauteur de vos attentes et de vos ambitions.

Suivez le Comité Régional sur les réseaux sociaux



ORGANIGRAMME DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COMITÉ RÉGIONAL



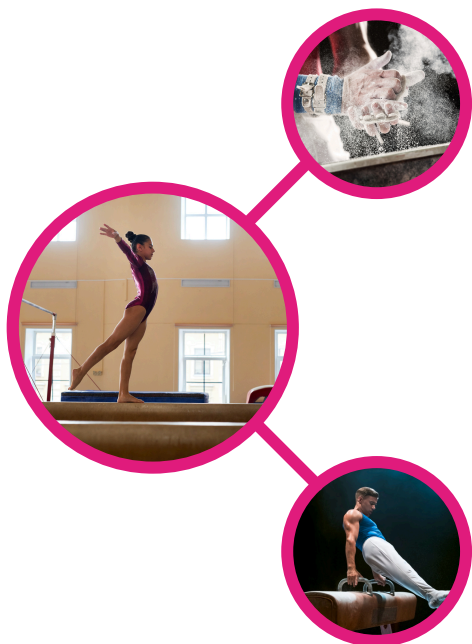
Pour toutes questions : contact@fscf-hdf.fr

COORDONNÉES DES SALARIÉS DU COMITÉ RÉGIONAL

| NOM ET PRÉNOM | FONCTION | TELEPHONE | MAIL PRINCIPAL MAIL SPECIFIQUE |
|----------------------|--|----------------|--|
| TITI Miloud | Coordinateur régional | 06.47.19.93.52 | miloud.titi@fscf-hdf.fr |
| PERINO Lolita | Coordinatrice de la formation et de la communication | 07.88.15.72.73 | lolita.perino@fscf-hdf.fr bafabafd@fscf-hdf.fr formation@fscf-hdf.fr |
| LEROY Fanny | Chargée de mission Service Civique et Référente administrative et comptabilité | 06.70.53.38.59 | fanny.leroy@fscf-hdf.fr comptabilité@fscf-hdf.fr |

LES COMMISSIONS RÉGIONALES

LE RÔLE ET LA PLACE D'UNE COMMISSION



Les commissions régionales occupent une place essentielle au sein du Comité Régional.

Leur mission principale est de favoriser le développement de leur activité sur l'ensemble du territoire régional, en veillant à sa diffusion dans ses formes les plus accessibles comme dans ses dimensions les plus innovantes.

Elles peuvent être force de proposition et mettre en place de nouveaux formats adaptés au contexte local, qu'ils soient compétitifs, loisirs, pédagogiques ou promotionnels.

La commission régionale contribue également à la formation, en articulation avec les orientations définies par le Comité Régional.

Enfin, elle joue un rôle de coordination et d'accompagnement dans l'organisation des manifestations régionales, en garantissant leur qualité, leur cohérence et leur alignement avec les projets fédéraux.

L'engagement des membres dans la vie de la commission régionale est essentiel. Il est attendu de chacun une implication active dans les réflexions, les décisions et la mise en œuvre des projets au service du développement régional.

La commission dispose d'une autonomie de fonctionnement, tout en respectant les orientations fixées par le comité et les règles fédérales. Ainsi, elle peut, par exemple, proposer la création d'une formation régionale, sous réserve d'une validation par les instances compétentes, ou initier une manifestation régionale, avec l'accord du conseil d'administration.

Afin d'assurer une organisation efficace, des référents sont identifiés sur des thématiques précises (formation, événementiel, développement, communication, etc.). Leur rôle est de faciliter le suivi des projets, de répartir les responsabilités et de renforcer la transversalité entre les différentes commissions et acteurs régionaux.



LES COMMISSIONS RÉGIONALES

LES OUTILS INCONTOURNABLES D'UNE RÉUNION

Un ordre du jour est établi en amont de chaque réunion et doit être transmis aux membres ainsi qu'aux salariés du siège. A l'issue de la réunion, un compte rendu doit être rédigé et diffusé dans un délai maximum de deux semaines. Ce document reprend les éléments principaux abordés et les décisions prises.

Il convient de distinguer le compte-rendu du relevé de décisions, car ces deux documents répondent à des objectifs et à des usages différents. **Le compte-rendu** est un document formel, officiel et souvent exigé dans des cadres juridiques ou réglementaires précis. Il retranscrit de manière exhaustive l'ensemble des échanges tenus lors d'une réunion, incluant parfois les prises de paroles individuelles, les débats et les objections formulées. Ce document ne doit pas circuler sur le territoire. Il est à destination des membres de la commission, des élus du comité directeur et des services du siège.



A l'inverse, **le relevé de décisions** est un outil de travail synthétique et tourné vers l'action qui découle du compte-rendu. Il ne vise pas à tout consigner, mais à restituer les éléments essentiels abordés lors de la réunion, notamment les points discutés, les arbitrages opérés et les décisions prises. Il sert de feuille de route pour la mise en œuvre opérationnelle des projets. Le ton y est plus concis, direct et fonctionnel, dans une logique de suivi et d'efficacité. Ce document est porté à la connaissance de tous les acteurs fédéraux du territoire.

LES MEMBRES

LE RÔLE ET LES DEVOIRS DES MEMBRES

Les membres d'une commission régionale incarnent le comité régional dans toutes leurs interventions. Leur posture doit refléter les valeurs fédérales et régionales d'engagement, de respect et de responsabilité. Ils sont considérés comme des référents à l'échelle régionale, ce qui implique une exemplarité dans leurs comportements, leurs prises de parole et leurs échanges. Cela concerne particulièrement les relations avec les autres membres du comité, mais aussi les interactions avec les salariés et bénévoles des structures locales. Les communications, qu'elles soient orales ou écrites, doivent être claires, bienveillantes et respectueuses du travail de chacun. Cette posture professionnelle et fédératrice est essentielle pour maintenir un climat de confiance et d'efficacité au sein de la commission et au-delà.

S'engager au sein d'une commission régionale, c'est aussi faire le choix de se rendre disponible pour œuvrer concrètement en faveur du comité, mais également pour participer aux temps de travail proposés à l'échelle régionale ainsi qu'aux réunions de sa commission.

Être membre d'une commission régionale, c'est :

- partager son expérience associative et territoriale et s'inspirer de cette expérience pour contribuer à la construction de projets à l'échelle régionale
- participer aux réunions de la commission
- participer aux événements institutionnels du comité régional
- être solidaire des décisions du comité directeur régional



LES MISSIONS DES MEMBRES

Chaque membre de commission se voit confier des missions spécifiques en lien avec son domaine de compétence. A ce titre, il devient référent d'un champ d'action tel que le développement de la pratique, la formation, la démarche sociétale et environnementale, la promotion de la santé, l'événementiel ou encore la communication.

Pour permettre à chacun de s'appropriier pleinement ses fonctions, une fiche de poste détaillée est remise en début de mandat et pourra évoluer.



COMMISSION RÉGIONALE VOTRE ENGAGEMENT

- Participer à l'évolution du Comité Régional des Hauts de France
- Développer et organiser l'activité
- Présence requise aux réunions

**ÊTRE ACTEUR D'UNE COMMISSION RÉGIONALE,
C'EST ÊTRE UN MOTEUR POUR LE COMITÉ RÉGIONAL**

- La présence au Congrès Régional est requise une fois par an
- Participer au développement du Comité Régional



COMMISSION RÉGIONALE VOS MISSIONS

COMMUNICATION

- Coordination avec le siège
- Gestion des outils numériques
- Préparation d'articles pour la revue régionale

FORMATION JUGES

- Programmation des formations
- Lien avec la fédération
- Appui aux clubs

PROMOTION DE LA FSCF

- Suivi des engagements
- Plannings et organigrammes
- Module Adagio

COMPÉTITIONS

- Suivi des engagements
- Plannings et organigrammes
- Module Adagio

TECHNIQUE

- Livrables
- Règlement de l'activité
- Brochure technique

STAGES

- Organisation des stages régionaux (détection, perfectionnement, etc)
- Logistique et inscriptions en lien avec le Comité Régional

FORMATION CADRES

- Identification des besoins
- Suivi parcours
- Proposition de formations complémentaires

LA CHARTE ETHIQUE

La présente charte fixe les principes éthiques auxquels chaque membre de la commission régionale d'activité du Comité Régional FSCF Hauts-de-France s'engage à adhérer. Elle a pour objectif de garantir le respect des valeurs de la Fédération, la qualité des actions menées et la préservation de son image.

➤ RESPECT DES VALEURS FÉDÉRALES

J'agis dans le respect des valeurs de la FSCF : ouverture, respect, responsabilité, solidarité et engagement. Je contribue à promouvoir une pratique épanouissante, inclusive et accessible à toutes et tous.

➤ RESPONSABILITÉ ET EXEMPLARITÉ

Je m'engage à adopter une attitude exemplaire, à la fois dans mes paroles et mes actes, en toute circonstance. Je mesure l'impact de mes comportements sur l'image de la Fédération, de l'activité et de ses acteurs. Je veille à préserver un climat constructif, respectueux et bienveillant au sein de la commission et lors des actions menées.

➤ LOYAUTÉ ET CONFIDENTIALITÉ

Je fais preuve de loyauté envers la commission, le comité régional et la Fédération.

Je respecte la confidentialité des informations et des échanges internes.

Je m'abstiens de toute communication ou action pouvant nuire à l'intégrité, à la crédibilité ou à l'image de la Fédération et de l'activité.

➤ ESPRIT COLLECTIF ET COOPÉRATION

Je place l'intérêt général au-dessus des intérêts particuliers.

Je favorise l'écoute, le dialogue et la coopération dans toutes les décisions et actions collectives.

Je reconnais la valeur de l'engagement bénévole et j'agis avec respect envers chaque membre.

➤ ENGAGEMENT ET RESPONSABILITÉ PERSONNELLE

En acceptant cette charte, je reconnais que mon rôle au sein de la commission m'engage à porter et défendre positivement l'image de la FSCF et de l'activité.

Je m'engage à agir avec intégrité et à m'abstenir de toute attitude ou déclaration qui pourrait nuire à la Fédération, à ses instances, à ses membres ou à ses activités.

En adhérant à cette charte, chaque membre contribue à préserver et renforcer la confiance, la cohésion et le rayonnement du Comité Régional FSCF Hauts-de-France.



PLAN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Votre engagement et vos actions au sein de votre commission régionale d'activité s'inscrivent dans le cadre du **Plan de Développement Régional** (PDR).


Ce plan définit les orientations stratégiques ainsi que les missions à mener au sein du **Comité Régional** pour les quatre prochaines années.

Pour en savoir plus sur les actions prévues, vous pouvez consulter le Plan de Développement Régional en scannant le QR code ci-dessous.



Contactez-nous



 03 20 84 28 36

 contact@fscf-hdf.fr

 <https://hautsdefrance.fscf.asso.fr/>

 2 allée Lakanal
59650 Villeneuve d'Ascq